

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	26 (1938)
Heft:	532
Artikel:	Vingt ans d'hygiène sociale et morale : (suite de la 1re page)
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263150

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tenweiler (Glarisegg), de la Société suisse des Femmes abstinentes. A toutes nous disons ici nos félicitations, en relevant avec satisfaction que Mme de Montel, présidente du Comité de notre journal, et Mme Math. Gamper (Genève) faisant déjà partie du Comité de l'Alliance, c'est maintenant quatre membres romands sur onze qui comportera ce dernier, ce qui est une proportion simplement équitable.

Est-ce tout? Que non pas. Car au programme de l'Alliance comme tel vint se joindre encore celui qui avaient préparé les Sociétés féminines neuchâteloises sous l'experte direction de Mme Emma Porret, et qui fut un succès d'un boîtier à l'autre. Dans l'ordre spirituel d'abord, par la prédication spéciale de Mme von Auw, aumônier à St-Lo., qui sur ce texte: « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice » (Math. VI, 3) crée par sa douceur prenante et sa simplicité une bienfaisante atmosphère de recueillement. Dans l'ordre artistique ensuite, par une soirée familiale, charmante grâce aux chœurs exquis de la Société du Costume neuchâtelois, au chant de Mme Seinet, à l'allocation de Mme Gagnbin, et surtout grâce à la plus amusante fantaisie, rédigée et présentée en découpages à la façon d'un délicieux livre d'images, par Mme Peillot et Alice Perrenoud, qui mit en scène la négresse Balali, les Amies de la Jeune Fille et l'Alliance à Neuchâtel. Dans l'ordre pittoresque enfin, car les Neuchâteloises avaient trouvé le moyen de s'assurer pour ces deux journées les plus merveilleux temps d'automne, tiède et ensOLEillé, dont nous avons joui depuis longtemps. Aussi la participation fut-elle nombreuse aux promenades et aux visites organisées le dimanche après-midi, et dont l'une, tout au moins, dirigée vers la réserve ornithologique du Seeland, révéla des qualités sportives insoupçonnées chez bon nombre de nos féministes!

En effet, alors que ses rives baignées par une lumière dorée s'épanouissaient paresseusement dans la sérenité de cette magnifique après-midi, le lac, lui, sans doute pour bien nous montrer qu'il dépendait d'un régime alpestre, agitait et secouait ses eaux sous l'influence d'un froid lointain, de telle façon que nos vedettes à moteur, ballottées de roulis, embarquaient des paquets d'eau comme jamais je n'en reçus dans les lochs écossais ou les fjords norvégiens! et que ce fut trempées comme de vieux loups de mer que la plupart d'entre nous débarquèrent au pied de la tour d'observation ornithologique du Seeland. Et voilà qu'à cette tour, dressée au milieu des roseaux, l'on n'accède que par des échelles de feu en surplomb, sur lesquelles on vit d'ex-présidentes de Frauenzentralen, de graves membres de Comités féminins, voire même de Commissions fédérales, obligées de se livrer à la plus surprenante acrobatie! Mais aussi quel panorama nous attendait au sommet! les marais de roseaux blonds frissonnant sous le vent et semés des taches bleues des étangs, le lac bleu lui aussi, puis vert, puis glauque, puis argenté, le canal de la Broie ouvrant sa large voie d'eau dans la direction du lac de Morat, les collines, modelées par le soleil d'après-midi, semées de villages bruns et de fermes blanches, la chaîne des Alpes, du Weisshorn au Mont-Blanc et aux montagnes de Savoie, découpée sur le ciel avec une in-

La ménagère au service du bien public

(Cours de Vacances de Lucerne,
3-8 octobre 1938)

Depuis deux ans, l'organisation des Cours de Vacances, fondés voici bientôt vingt ans, par l'Association suisse pour le Suffrage féminin, a été modifiée en ce sens que ce n'est plus seule que cette Association prend la responsabilité de ces Cours et les dirige, mais qu'elle se joint à cet effet à d'autres groupements féminins, le programme des Cours étant ainsi placé sous le signe d'une préoccupation commune. Cette année, c'est avec la Fédération suisse des Sociétés de ménagères que l'A.S.S.F. s'est entendue, et c'est de ce fait sous le titre mentionné en tête de cet article que le Cours a eu lieu. Et si les participantes n'en ont pas été très nombreuses, elles ont manifesté d'autre part le plus vif intérêt, soit pour les exercices pratiques de discussion et de présidence, soit pour les conférences données dans la grande salle de l'hôtel de la Couronne, et qui réunissent aussi un auditoire appréciable de Lucernoises.

Notre première conférencière fut Mme Dora Schmidt (Berne), une collaboratrice bien connue de ce journal, et qui, en sa qualité d'adjointe au Département fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail, s'occupa depuis des années des questions touchant à la réglementation du travail des femmes et des enfants. Son exposé très clair de la loi fédérale qui vient d'entrer en vigueur sur l'âge d'admission au travail rémunéré n'a pas besoin d'être longuement défendu auprès de nos lectrices, qui se rendent toutes compte combien il est important, et ceci qu'il s'agisse de l'industrie, du commerce, des arts et métiers, comme de l'hôtellerie ou des entreprises de spectacles, que l'âge d'admission au travail rémunéré soit porté de 14 à 15 ans. (Quinze ans: c'est même bien tôt, avons-nous pensé, pour tous ceux qui vont être soumis huit heures par jour à un travail fatigant...) Pour remédier au « trou », qui va se produire forcément dans certains cantons entre la fin de la scolarité obligatoire et cet âge d'admission, le canton de Zurich a rendu une ordonnance instituant une année scolaire supplémentaire de préapprentissage. On peut aussi envisager pour remplir cet intervalle un séjour dans une

autre partie de la Suisse, pour y apprendre une autre langue nationale, ou encore des cours ménagers et professionnels, etc.

Mme de Montet (Vevey) nous démontre ensuite par des considérations d'ordre pratique très bien étudiées combien grande est la responsabilité économique et sociale de la ménagère, entre les mains de laquelle passe annuellement 4 à 4 millions et demi de francs, et combien malheureusement celle-ci s'en doute encore trop peu! Système d'achats, choix de fournisseurs, recherche des marques qui, soit comme l'arbaleste, garantissent les produits suisses, soit comme le Label, assurent de bonnes conditions sociales de travail, inutile des achats à trop bas marché qui, parce qu'ils ne procurent que de la camelote finissent par constituer une dépense exagérée, danger pour l'économie nationale comme au point de vue social des achats à crédit et des dettes: il n'était certainement pas inutile d'attirer sur ces points l'attention des ménagères.

Mme Hausknecht (Zurich) et Mme Rosa Neunschwander (Berne) traitèrent à leur tour deux questions en étroites relations l'une avec l'autre: celle du travail domestique et celle d'un service civil pour les jeunes filles. La conférence de Mme Neunschwander, prononcée sous une forme légèrement modifiée lors de l'Assemblée de l'Alliance à Neuchâtel, ayant donné lieu à une discussion qui a prouvé l'intérêt porté à ce sujet dans les cercles féminins suisses, le Mouvement lui consacrera un article spécial, et nous n'en parlerons donc pas ici. Quant à Mme Hausknecht, qui, comme on le sait, dirige depuis plusieurs années le secrétariat fondé par les grandes Associations féminines suisses s'intéressant au travail ménager, et dont Mme S. Bremer (Genève) est la secrétaire romande, elle exposa à un auditoire auquel s'étaient jointes à cette occasion plusieurs ménagères et paysannes venues tout exprès de Zurich, la variété et le même désarroi qui existent encore dans les conditions de service de maison. Ici règne encore le système patriarcal, par lequel l'employée est trop souvent insuffisamment payée et nourrie; la profession est réglementée par des lois cantonales, ou encore dans d'autres cantons par des contrats-types: le besoin se fait donc sentir de plus d'uniformité, tout au moins suivant les régions les mêmes règles pouvant valoir, les unes pour la campagne, les autres pour les villes, etc.

Et la conséquence directe de la réglementation de la profession est une meilleure préparation professionnelle qui en relève le niveau, et pour laquelle Mme Hausknecht recommande surtout l'apprentissage ménager, qui a fait ses preuves dans plusieurs régions.

La place nous manque malheureusement pour résumer l'énonciante conférence de M. Zeller, maître secondaire à Zurich, sur les conflits surgiants entre l'éducation familiale et l'éducation scolaire, mais nous tenons en revanche à signaler le magistral exposé de Mme Leuch (Lausanne) qui permet aux ménagères de se familiariser avec celles des questions juridiques importantes pour elles. Car si toutes nous connaissons à peu près les articles du Code Civil concernant les régimes matrimoniaux, les relations entre parents et enfants, etc., nous sommes bien plus ignorantes des dispositions réunies dans le Code des Obligations relatives aux achats, aux baux et loyers, à l'engagement d'employés, à la responsabilité vis-à-vis des tiers, etc. C'est pourquoi, regrettant qu'il nous soit impossible de donner ici plus de détails sur cette conférence si riche et si instructive, nous émettons le vœu qu'elle soit publiée et largement répandue dans tous les cercles intéressés.

En outre de toutes ces conférences, les exercices quotidiens de présidence et de discussion appartiennent aux participants au Cours de Lucerne de vivantes suggestions et d'utiles expériences. Qu'il s'agit des indications théoriques sur la direction d'une Association, sur les tâches qui incombe à une présidente, à une secrétaire, à une trésorière, ou d'exercices pratiques d'élections et de votations; qu'il s'agit de causeries souvent fort intéressantes présentées par les « élèves » elles-mêmes, et suivies de discussions animées, le plus grand zèle et le meilleur esprit ne cessent de se manifester. Il en fut de même durant les excursions sur le lac et les environs de Lucerne, où lors des réunions du soir qui permirent d'entrer en relations avec plusieurs Lucernoises distinguées: partout, l'on apprit à se mieux connaître, ce qui n'est pas un faible avantage de nos Cours de Vacances. C'est avec regret que l'on se sépare, chacune, non seulement, espérant revenir l'année prochain, mais encore promettant de faire connaissance autour d'elle ces rencontres si utiles et bienfaisantes.

(Traduction française)

E. V.-A.

Vingt ans d'Hygiène Sociale et Morale

(Suite de la 1^{re} page.)

Si l'on envisage maintenant le domaine de l'éducation et de la préservation morale, y feront-ils après vingt ans des constatations analogues? Sans doute, et M. Veillard le relève avec raison, il est plus difficile ici de se rendre compte de l'évolution accomplie, mais cependant la lutte contre la littérature immorale a réalisé des progrès considérables, et le cinéma, grâce à tout un arsenal de mesures protectrices, est loin de constituer actuellement pour la jeunesse le même danger qu'en 1918. Malheureusement, il est impossible d'en dire autant de la radio! bien au contraire! et une vigilance active s'impose de ce côté-là aux membres du Cartel. Quant au problème de la prostitution, on ne peut dire qu'il se soit aggravé, mais plutôt qu'il s'est encore compliqué d'éléments inconnus autrefois. N'oublions pas cependant que c'est au cours de ces vingt dernières années que les maisons de tolérance ont été fermées à Genève, alors qu'à Lausanne, la constitution d'une Commission spéciale par l'Eglise nationale marque combien l'on comprend ses responsabilités dans ce milieu. La question de l'organisation des loisirs a également posé depuis la fondation du Cartel qui s'en est occupé de près, des campagnes ont été menées en faveur de la famille (création de *Pro Familia* à Genève, à Lausanne, à Vevey); l'éducation sexuelle, dont la seule idée paraissait effarante en 1918 a pris droit de cité, grâce à d'admirables défenseurs, tels que les Dr. Chable, Muret, Golay-Oltramare, tous que les Dr. Chable, Muret, Golay-Oltramare, tous que les Dr. Chable, Muret, Golay-Oltramare,

faire intervenir dans leurs livres le bien et le mal; on établit très bien la distinction qui doit exister entre une œuvre d'art et un sermon. En revanche, on ne fait pas assez remarquer que, si l'œuvre d'art n'a point la mission de prêcher, elle n'existe que quand elle tient compte de l'homme entier. Pour être vraiment humaine, elle ne peut ignorer la morale et la religion, éléments fondamentaux de la vie de l'homme.

Ce que Paul Claudel a dit de la religion catholique dans ses rapports avec la poésie peut être étendu à toute la vie spirituelle de l'homme, et à sa nécessité comme aliment fondamental de l'art. Or, si parfois un sens naturel des beautés du monde a mis brièvement un chant dans la bouche de Mme Némirovsky, le monde qu'elle nous présente est véritablement dénué de tout sens, par conséquent peu intéressant. Les mélancoliques destinées qui s'y accomplissent ne contrastant avec aucune possibilité meilleure, atteignent rarement à l'expression dramatique. La vie et la mort n'ont guère plus de puissance émouvante, que pour ces pauvres êtres à l'existence précaire qui ont donné son titre à l'un des ouvrages de Mme Némirovsky: *les Mouches d'automne*.¹

L'erreur de Mme Némirovsky n'est pas d'avoir voulu dépeindre la vérité, c'est d'en avoir méconnu une grande partie. Elle a ignoré la réalité spirituelle, qui seule confère son intérêt à l'existence humaine, la distin-

guant du processus passivement déterminé de la vie et de la mort, tel qu'on le constate chez les organismes uniquement soumis à l'action des causes matérielles.

Ce qu'elle ignore systématiquement, Mme Némirovsky est trop intelligente, trop profondément intuitive surtout, pour ne pas en avoir eu parfois la révélation. Certains traits du caractère de David Golder, ou la magnifique révolte d'Hélène, l'héroïne du *Vin de Solitude*, sont des éléments précieux dans l'œuvre de la jeune romancière. Ils prouvent en elle une sensibilité aux choses qu'elle a certainement cherché à méconnaître. Nous voulons y voir, pour son œuvre à venir, le passage d'un épaulement plus richement humain, une possibilité artistique d'évoquer à côté de la misère de l'homme, cette grandeur humaine sans laquelle pauvreté et tristesse lassent l'intérêt et découragent la sympathie.

Marianne GAGNEBIN.

de longue haleine, spécialement poursuivie à l'école, ne semble pas avoir encore réussi à influencer l'éducation sexuelle familiale, la Suisse étant un des pays, avec le Danemark, où les divorces sont le plus fréquents (en moyenne 8 par jour). Et le déclin de la natalité, l'excédent des décès sur les naissances, notamment dans le canton de Neuchâtel et les villes de Genève et de Lausanne, constitue un problème sérieux et relativement nouveau pour nous.

Une manifestation d'hygiène sociale et morale qui nous intéresse tout particulièrement, nous autres femmes, est l'institution des services d'infirmière-visiteuse, dont M. Vuilleumier, directeur de la Source, retrace la création et le développement, avec d'intéressantes considérations basées sur l'expérience de ces vingt années. En somme, l'activité de cette garde-malades qui se mêlait d'autre chose que de soigner les malades fut bien près de causer une révolution en son temps! et il ne fut pas trop de toutes les forces convergentes de la Croix-Rouge, du Cartel H. S. M. et de la Ligue contre la tuberculose pour faire accepter cette innovation... qui paraît chose si naturelle actuellement. M. Vuilleumier a eu ici des paroles très justes sur les difficultés rencontrées par les œuvres sociales des « vieux pays », ceux-ci opposant à toute tentative de progrès une tradition respectable, mais vieillie, inconnue des « pays neufs », qui aussi nous dépassent d'un bond; comme de fois ne l'avons-nous pas constaté nous-même en Pologne, ou en Tchécoslovaquie, par exemple?

Le quatrième exposé de cette après-midi, si riche en aperçus variés autant que documentés, a été celui du Dr. Revilliod sur l'hygiène alimentaire, et a apporté tant de chiffres et de constatations intéressantes que nous nous proposons d'y revenir plus en détail une autre fois. Nos lecteurs ne perdront ainsi rien pour attendre.

Ajoutons que cette belle manifestation « jubilaire » avait été précédée d'une Assemblée générale prestement — trop prestement — expédiée, et au cours de laquelle il fut procédé, à l'occasion de cet anniversaire, à l'élection de « membres d'honneur » du Cartel romand. Et nos sentiments féministes furent satisfaits par l'élection, notamment de Mme le Dr. Olivier (Lausanne), de Mme le Dr. Golay-Oltramare (Genève) et de la présidente du Cartel genevois H. S. M., qui, sans vouloir jouer au maître Jacques de Molire, nous prîmes de dire ici combien elle a été sensible à ce geste d'amical encouragement pour le travail d'hygiène sociale et morale accompli à Genève.

E. Gd.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

¹ Bernard Grasset, édit. 61, rue des St-Pères, Paris.